

Discours sur la situation financière

Comme à chaque année, les mois d'octobre et de novembre sont en partie consacrés à la préparation du budget de l'an prochain, mais préalablement à la préparation du discours sur la situation financière.

Je prononcerai ce discours lors de la séance du conseil du 10 novembre. Ce sera l'occasion de tracer un bilan sommaire des activités de la dernière année et de présenter les grandes orientations du prochain budget municipal à Sainte-Brigitte-de-Laval.

Les jeunes et l'avenir de Sainte-Brigitte

Vous trouverez dans cet Info-Mémo un texte de Marie-Michèle Parent sur le comité jeunes de la Municipalité régionale de Comté de La Jacques-Cartier (MRCJC). Des membres du conseil de ville et moi-même avons eu l'occasion de rencontrer une quinzaine de jeunes de Sainte-Brigitte, pour entendre leurs commentaires et leurs suggestions en matière de services à leur rendre.

C'est un sujet brûlant d'actualité dans plusieurs régions du Québec : les jeunes quittent au profit des grands centres urbains. C'est une situation que nous pourrions aussi vivre chez nous, si nous ne prenons pas un grand soin à les écouter et à répondre à leurs aspirations.

Ceux et celles que nous avons rencontrés le 22 octobre ne manquaient pas d'enthousiasme, manifestaient leur intérêt pour Sainte-Brigitte et y sont allés de plusieurs suggestions.

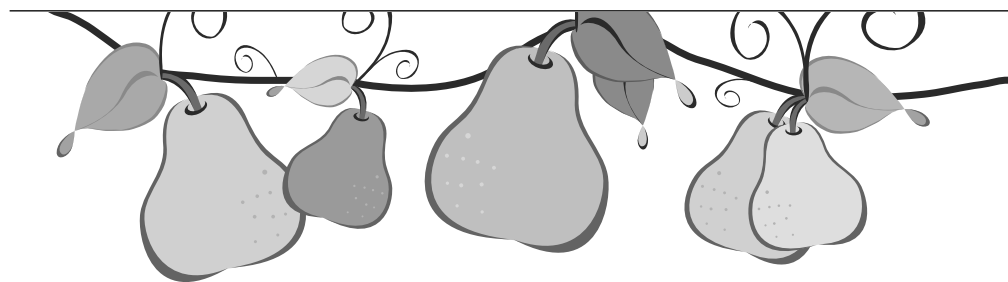
Ce comité est d'une grande importance pour notre collectivité et nous nous assurerons d'être à son écoute, pour qu'il fasse bon vivre à Sainte-Brigitte-de-Laval, quel que soit l'âge qu'on a.

La qualité de l'environnement visuel

Finalement, je vous invite à porter attention à l'article du service de l'urbanisme concernant le sujet en titre. Le conseil est déterminé à corriger la situation pour que notre environnement visuel demeure de qualité. Le début d'une solution passe d'abord par la collaboration de tous et toutes.



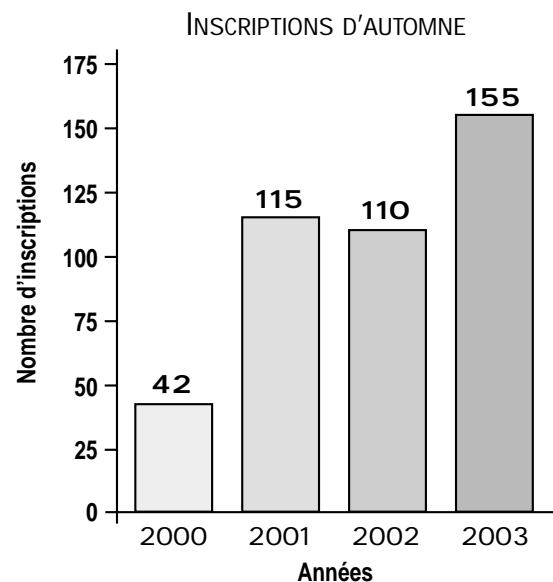
Pierre Vallée, maire

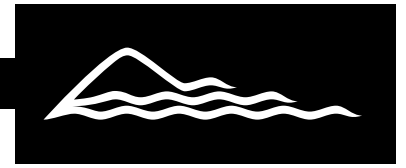


Inscriptions aux loisirs d'automne

Cet automne, nous avons enregistré un niveau record de participation aux activités de loisir avec 155 inscriptions. Sept activités ont démarré (Ateliers Bouts d'Choux, Peinture, Espagnol, Hip Hop, Funky, Karaté, Tonus d'acier et Tae boxe). Quatre ont été annulées faute d'inscriptions suffisantes. Il s'agit de dessin, basketball, ateliers éclair et latino. Cette année, nous avons recueilli un nombre total de 375 inscriptions aux diverses activités, incluant la semaine de relâche. Nous vous présentons ci-contre un tableau comparatif des inscriptions d'automne depuis 2000.

Mélanie Blais
Responsable des loisirs, patrimoine, arts et culture





La Maison des jeunes Suivi de dossier

Tel que mentionné dans le dernier Info-Mémo, la Maison des jeunes a dû fermer temporairement ses portes pour cause de recrutement de personnel. Considérant que la cause des jeunes tient énormément à cœur l'ensemble de la communauté locale, nous désirons vous faire connaître les derniers détails relatif à ce dossier.

Depuis sa création il y a cinq ans, la MDJ de Sainte-Brigitte est administrée par celle de Beauport. Au cours de la présente année, le conseil d'administration de la MDJ de Beauport a entrepris une réflexion pour statuer sur l'avenir du point de service de Sainte-Brigitte-de-Laval. Suite à la démission des animatrices de la MDJ en septembre dernier, ce conseil d'administration s'est réuni et a dû prendre prématurément une décision quant à l'avenir de ce point de service.

Considérant que l'implantation d'une maison de jeunes appartient d'abord et avant tout à la communauté où elle opère et que la consolidation et la survie à long terme sont la responsabilité de la communauté où elle rend des services aux jeunes, le conseil d'administration a transmis une résolution et recommande que la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval prenne le relais quant à la gestion et l'avenir de la MDJ dans son milieu. Le Service des loisirs a préparé et présenté un dossier à ce sujet au conseil municipal. Ce dernier se réunira prochainement afin de discuter des implications financières que pourraient découler de la gestion de la MDJ. Ce conseil analysera aussi les orientations et les problèmes qui ont été rencontrés pendant les cinq dernières années. Le dossier est à suivre.

Mélanie Blais
Responsable des loisirs, patrimoine, arts et culture

Avenue Sainte-Brigitte PRUDENCE

L'avenue Sainte-Brigitte a bénéficié d'une couche d'asphalte de protection. On y roule mieux, de façon plus agréable et sans nids de poule. Le fait qu'elle soit en meilleur état ne doit pas nous inciter à rouler plus vite, au détriment de notre sécurité ou de la sécurité d'autrui. Le Conseil de ville vous invite à la prudence, en particulier en cette période d'automne où la glace se manifeste parfois et risque de vous faire perdre le contrôle.

Antonio Fortier
Conseiller municipal district # 2

Séance du conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 10 novembre 2003 à 20 h 00 au Centre communautaire Le Trivent.

Au delà de la réglementation, une question de respect

L'automne, c'est le temps des pommes, de l'Halloween et des beaux paysages colorés qu'offre l'environnement naturel de Sainte-Brigitte-de-Laval. Mais l'automne, c'est aussi la période des préparatifs pour la saison hivernale. C'est donc le temps pour ériger et installer les abris d'hiver et les clôtures à neige afin de protéger adéquatement nos véhicules, nos arbres, arbustes ou entrées de maisons contre les caprices de l'hiver.

À cet effet, la Municipalité régit principalement la localisation de ces constructions temporaires afin d'assurer un dégagement minimal par rapport aux voies de circulation, pour assurer une bonne visibilité et pour éviter des bris qui pourraient survenir lors des opérations de déneigement. Il n'existe pas actuellement de réglementation précise quant aux matériaux qui sont utilisés pour les abris d'hiver, cabanons temporaires ou autres. Une telle réglementation n'était pas nécessaire, parce que la très grande majorité des citoyens, usant de leur gros bob sens, de leur fierté et du respect d'autrui, s'assurent de ne pas se barricader derrière des matériaux recyclés, au détriment du coup d'œil de leurs voisins.

Certains cas sont cependant désolants de laideur et la Municipalité compte bien corriger la situation sans imposer une réglementation. S'il s'avérait toutefois que les mesures incitatives ne corrigent pas les cas de plaintes enregistrées à l'hôtel de ville, on pourrait assister à des amendements aux règlements d'urbanisme, pour corriger la situation.

Merci à tous et à toutes de contribuer au maintien d'un environnement visuel de qualité.

Le service d'urbanisme

Concours de la carte de Noël régionale

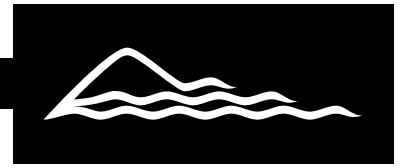
La MRC de La Jacques-Cartier a décerné trois prix pour cette troisième édition du *Concours de la carte de Noël régionale*.

1^{er} prix • Gaétane Saint-Laurent

Madame Saint-Laurent de Stoneham-et-Tewkesbury s'est vue décerner le premier prix pour son huile sur toile. Dans un décor où l'on retrouve de nombreux éléments typiques de la MRC de La Jacques-Cartier, l'œuvre de Mme Saint-Laurent illustre bien l'esprit des fêtes avec un certain humour et un style original.

En gagnant le premier prix, madame Saint-Laurent verra sa toile diffusée sur la carte de Noël de la MRC de La Jacques-Cartier qui en fera également l'acquisition.





Conseils de votre service de voirie municipale

Préparez-vous pour l'hiver !

Dans le but d'affronter la saison froide sans trop frémir, certains préparatifs s'imposent :

- la mise au point de notre véhicule
- l'installation de l'abri d'auto
- la modification de nos habitudes de conduite.

Puisque la sécurité routière entre dans le cadre de travail, vous n'êtes pas sans vous soucier du risque accru que représente la conduite durant la saison hivernale. Les sorties de routes, les accrochages aux intersections, les dérapages sont souvent causés par des conducteurs qui n'ont pas adapté leur façon de conduire aux conditions de la route ou de la météo.

Lorsqu'un accident est rapporté dans les médias, vous entendez ces mêmes phrases qui vous indiquent les dangers de la conduite hivernale : « la chaussée glissante a engendré un accident », « la visibilité réduite provoque un accident », « des pneus en mauvais état sont à l'origine d'un dérapage ». Les conducteurs impliqués, eux, se défendent en disant que « la sortie de route a été causée par route glissante », alors qu'en fait le malencontreux événement aurait bien pu être évité. En réalité, la plupart des accidents surviennent parce que le conducteur n'a pas adapté sa façon de conduire aux conditions difficiles.

De plus, pour votre sécurité et celle des autres, vous pouvez amorcer immédiatement votre préparation en évaluant votre façon de conduire ou en faisant appel à des professionnels. Le but est de prévenir et permettre de vous familiariser aux bonnes habitudes de conduite.

La base est simple : pour toujours être en pleine maîtrise de votre véhicule et prévenir les dérapages, il faut éviter les manœuvres brusques, comme les accélérations trop rapides et les freinages radicaux. Conduisez comme si vous aviez une tasse de café presque remplie sur votre tableau de bord et que vous ne voulez pas en renverser une goutte.

Neige dans les rues

Il est défendu de vidanger la neige des entrées privées dans les rues et les fossés de la municipalité. Cette neige, une fois durcie, devient un obstacle pour le service de déneigement et pour les automobilistes, ce qui pourrait être la cause d'accidents graves et vous occasionner des poursuites (code de la sécurité routière, chapitre VI, article 498). **Tout officier municipal ou officier de police peuvent émettre un billet d'infraction, en conformité avec cet article.**

Stationnement

Conformément au règlement numéro 361-96 concernant le stationnement dans les rues pendant la période hivernale sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval, il est stipulé à l'article 47 **« qu'il est interdit de stationner tout véhicule dans les rues de la municipalité entre 23 h et 6 h, du 1^{er} novembre au 31 décembre et du 1^{er} janvier au 1^{er} avril de chaque année. Il est aussi interdit à toute heure du jour durant ces mêmes périodes de laisser tout véhicule en stationnement dans les rues durant les opérations de déneigement ».**

André St-Gelais
Inspecteur municipal

Concours artistique hivernale 2003



2^e prix • Guylaine Castonguay

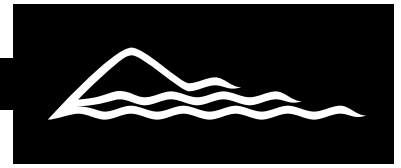
Avec la présence d'une chapelle et de montagnes enneigées, l'œuvre de madame Castonguay de Sainte-Brigitte-de-Laval représente un paysage caractéristique de la région de La Jacques-Cartier. C'est par la beauté de ses couleurs et la justesse des effets de valeurs que son œuvre retient l'attention. Une habituée du concours, Gylaine Castonguay se retrouve, pour la troisième année consécutive, parmi les finalistes.



3^e prix • Pascal Tremblay

Par son approche originale, utilisant les ombres et les lumières pour définir les contours de son sujet, monsieur Tremblay de Fossambault-sur-le-Lac, a remporté le troisième prix. En arrière-plan, un élément caractéristique du patrimoine religieux de la région dans une ambiance n'est pas sans rappeler le congé des Fêtes.





Les jeunes de Sainte-Brigitte s'expriment et s'impliquent

Suite à la création du comité jeunes de la Municipalité régionale de Comté de La Jacques-Cartier (MRCJC), le 18 septembre dernier, le maire et les conseillers voulaient rencontrer les jeunes Lavalais et Lavalaises pour établir un premier contact, connaître leur opinion et voir leur intérêt à s'impliquer en tant que jeunes dans le développement et l'amélioration de la qualité de vie de Sainte-Brigitte-de-Laval.

Quinze jeunes ont répondu à l'invitation et ont participé avec grand intérêt à la rencontre avec des membres du conseil municipal et l'agente de développement économique et récréo-touristique, le 22 octobre dernier. Lors de cette soirée, le maire a expliqué, entre autres, la structure de la MRCJC et de la Municipalité et la mission, les enjeux et les orientations de Sainte-Brigitte-de-Laval. Par la suite, une présentation des mandats, rôles et principaux dossiers de chacun des conseillers et de l'agente de développement a permis de bien informer les jeunes de la situation.

La parole aux jeunes

Tour à tour, les jeunes ont exprimé avec conviction et ardeur leurs besoins et leur intérêt de voir Sainte-Brigitte-de-Laval s'animer d'activités de plein air pour les faire bouger. Ils ont aussi manifesté le besoin d'un service de transport public. Ils ont aussi mentionné leur attachement à Sainte-Brigitte-de-Laval. Ils aiment les montagnes, trouvent le village beau, souhaitent y habiter encore longtemps, voire même pour toujours! La fierté de cette jeunesse est à préserver et à encourager.

De nombreuses idées de projets ont été soulevées par ces jeunes dont :

- la construction d'un aréna et l'organisation d'équipes de hockey et de tournois ;
- l'agrandissement et l'animation du parc de skate ;
- la construction et l'animation d'une pente de planche à neige et de ski avec des sauts (compétition lors du festival des Neiges) ;

- une navette pour se rendre au centre de ski Le Relais ;
- les activités de paint-ball et de tag-ball ;
- l'aménagement de sentiers de vélo de montagne et de raquette et une piste cyclable ;
- l'aménagement d'un départ pour le delta-plane ;
- la mise sur pied d'une coopérative de services d'artistes et d'artisans locaux ;
- un café-bistro pour se rencontrer et une radio communautaire ;
- et plusieurs autres.

Maintenant, comment prioriser ces idées de projets? Comment réussir ensemble à les concrétiser? Plusieurs jeunes ont mentionné leur intérêt à poursuivre et à s'impliquer. Afin d'augmenter les chances de réussite, nous avons besoin d'eux. L'équation est simple : plus de jeunes s'impliquent, plus de jeunes se sentent concernés, plus de jeunes appuient le projet, plus grandes sont les possibilités d'obtenir des subventions donc plus grandes sont les chances que le projet se réalise. À vous de jouer!

D'ici quelques semaines, vous recevrez une invitation par la poste ou encore un appel téléphonique pour vous inviter à participer à une rencontre de planification de projets pour Sainte-Brigitte-de-Laval. Votre présence est déterminante. Soyez de la partie et nous collaborerons avec vous à bâtir vos projets.

Merci à tous les jeunes présents: Simon Fortier, Cynthia Meilleur, Dominic Gagnon, Patrick Cyr, David Harton, Alejandro R. Lefebvre, Jimsy Touchette, Philip Dufour, Marc-Olivier Rivard, Mathieu Harton, Pierre Alexandre Thomassin, Michaël Morency, Marie-Ève Dufour, Sabrina Thomassin et Samuel Fortier.

Au plaisir de travailler ensemble à développer votre municipalité et améliorer la qualité de vie à Sainte-Brigitte-de-Laval.

Marie-Michèle Parent
Agente de développement

Pour une pratique sécuritaire du « Quad »

Pour les véhicules hors route, saviez-vous que?

- Le port d'un casque approuvé et de chaussures sont obligatoires.
- Circuler en véhicule tout terrain sur un chemin public est interdit et très dangereux. Il est toutefois permis d'emprunter un chemin public aux endroits prévus et identifiés à cette fin.
- Ne peuvent être transportés sur un véhicule hors route plus de passagers que la capacité indiquée par le fabricant.

- Trois facteurs contribuent directement aux accidents : la consommation d'alcool, la vitesse excessive et les imprudences.

Bonne randonnée en toute sécurité!

Claude Côté
Responsable de la sécurité publique

Source : Sûreté du Québec, Transports Québec, Fédération québécoise des clubs « Quad ».